



Tournée des Assemblées Régionales

Communiqué de presse

Du 20 juillet au 29 août 2009, une délégation des membres du Bureau Exécutif et du Secrétariat Permanent de l'ACDIC, conduite par le Président national a parcouru les dix régions du Cameroun à l'effet de présider les Assemblées régionales. Celles-ci viennent en application de la résolution du Bureau Exécutif qui en ses assises du 09 mai 2009 avait instruit leur organisation dans le but de : - Présenter le bilan des activités et répondre aux questions et interrogations du public, - Vivifier l'ACDIC au niveau des régions, - Echanger sur les orientations futures de l'ACDIC, - Procéder à la désignation des responsables régionaux.

De cette tournée qui s'est terminée en apothéose dans un palais des congrès de Yaoundé plein à craquer et en présence de tous les responsables désignés dans les neuf autres régions, on retiendra non seulement la forte mobilisation et l'adhésion des populations, le soutien déclaré des pouvoirs publics, la désignation des responsables dans toutes les régions, mais aussi et surtout les résolutions finales qui suivent :

» *S'agissant de la campagne contre les importations de découpes de poulets congelés* : Poursuivre le suivi de l'application des mesures d'interdiction des importations tout en plaidant pour la dynamisation de la filière de production locale de poulets avec une implication accrue de l'IPAVIC (Interprofession Avicole du Cameroun)

» *Pour ce qui concerne les négociations APE (Accords de Partenariat Economique)* : Poursuivre la représentation de la Société civile dans les négociations en insistant sur l'intégration régionale et la prise en compte du volet développement.

» *Pour la campagne souveraineté alimentaire* : Poursuivre la sensibilisation de l'opinion sur la nécessité de cette souveraineté. Promouvoir les productions locales tout en promouvant le « consommer local » et plaider pour une considération accrue des exploitations familiales.

» *Pour ce qui concerne les 620 000 pétitions en souffrance au siège de l'acdic* : Ecrire au nouveau Premier Ministre à l'objet de la remise/réception de ces pétitions. Au cas où il ne répondrait pas - comme son prédécesseur par le passé, au bout de deux mois à compter de la date de dépôt de la lettre, envisager une opération de livraison par voie d'une des méthodes de la société civile.

Fait à Yaoundé le 3 septembre 2009

» *Pour ce qui concerne la corruption et autres détournements au Minader (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural) : Faire de la lutte contre la corruption, une préoccupation centrale, entendu que cette gangrène non seulement amplifie les inégalités mais aussi, constitue un frein à toute action de développement.*

COMME ACTION DETERMINANTE : Exiger une transparence totale dans la gestion des subventions et autres appuis du Minader : origine des fonds, liste des bénéficiaires, lieu d'exécution des initiatives. Car, riche de ses structures décentralisées, l'ACDIC saura faire le control/suivi à tous les niveaux.

» *Concernant les suites du rapport de la CONAC (Commission Nationale Anticorruption) : qui confirme les dénonciations de l'ACDIC au sujet des détournements ayant eu cours au programme mais du Minader :*

1. **Exiger la démission voire le remplacement du Ministre** de l'agriculture et du développement rural qui non seulement en sa qualité de chef de ce département il est le premier responsable des détournements, mais aussi il est d'une étonnante complaisance voire indifférence face aux actes de mauvaise gouvernance.
2. **Déposer une plainte avec constitution de partie civile** à l'encontre des 47 agents soupçonnés de corruption dont la liste figure dans le rapport de la CONAC.

» *S'agissant des nouveaux champs d'action de l'ACDIC :*

- **Le transport entre le Sud et le grand nord :** L'accident du train de la veille des assises étant dans les mémoires, il a été fortement demandé de mettre en chantier des actions pour l'amélioration des conditions de transport surtout par train entre le sud et le Nord.

- **Le système de La santé, l'éducation et les services de première nécessité (eau, électricité, télécommunication)** sont autant de sujets sur lesquels les populations ont souhaité voir l'ACDIC travailler.

En se félicitant de la présence d'un nombre de plus en plus élevé de jeunes et de femmes parmi les membres et dans les instances d'animation de l'association, le Bureau Exécutif et le Secrétariat Permanent ont réitéré le caractère apolitique et laïc de l'ACDIC tout en insistant sur son engagement et sa détermination à jouer à fonds son rôle dans l'amélioration des conditions de vie des populations en tant qu'acteur de la société civile, en toute responsabilité, en toute indépendance et en toute citoyenneté.

Fait à Yaoundé ce 3 septembre 2009